

Ecrit par le 18 mai 2026

Mobilité : Un nouvel espoir pour la LEO ?



Comme nous l'avons annoncé [le 13 avril dernier](#), le dossier de la LEO (Liaison Est-Ouest) n'est pas encore définitivement enterré. La réalisation de la seconde tranche de cette infrastructure routière devant permettre le contournement par le Sud de l'agglomération d'Avignon semble faire aujourd'hui l'objet d'un consensus inédit. Suffisant pour accélérer dans la dernière ligne droite de ce projet alors que se profile le terme de la DUP (Déclaration d'utilité publique) dans ce dossier d'intérêt national ?

« Nous avons tenu une réunion sur le dossier de la LEO, a expliqué Olivier Galzi, [nouveau maire d'Avignon](#) et [nouveau président du Grand Avignon](#) en clôture du conseil communautaire qui s'est déroulé ce mercredi 29 avril à la salle polyvalente de Montfavet. Nous avons réuni un certain nombre des vice-présidents du Grand Avignon mais aussi les représentants de [Terre de Provence agglomération](#), directement concerné par ce projet, ainsi que la vice-présidente du conseil départemental des Bouches-du-Rhône, la présidente du conseil départemental de Vaucluse et les représentants de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur. Tous sont venus apporter leur soutien à ce dossier. »

« Faire enfin avancer cette fameuse voie de contournement que notre économie et nos populations, particulièrement à la Rocade, attendent depuis si longtemps. »

Olivier Galzi, maire d'Avignon et président du Grand Avignon

Ecrit par le 18 mai 2026



De droite à gauche : Paul Mély, vice-président du Grand Avignon délégué aux mobilités et aux infrastructures de transport, Pascale Bories, 1^{re} vice-présidente du Grand Avignon déléguée à l'aménagement du territoire, à l'habitat et aux gens du voyage, Marcel Martel, Maire de Châteaurenard, Olivier Galzi, président de la Communauté d'agglomération du Grand Avignon et maire d'Avignon, Dominique Santoni, présidente du Conseil départemental de Vaucluse, Corinne Chabaud, présidente de la Communauté d'agglomération Terre de Provence, Michel Bissière, conseiller régional de la Région Sud (représentant Renaud Muselier, président de la Région Sud), Marie-Pierre Callet, vice-présidente du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône (représentant Martine Vassal, présidente du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône) et Yves Picarda, Maire de Rognonas. Crédit photo: Grand Avignon/ Anthony Beignard

Un pack territorial

Usant d'une métaphore rugbyistique, le président du Grand Avignon a insisté sur sa volonté de créer un véritable 'pack' territorial afin de relancer ce dossier aujourd'hui au point mort à quelques mois seulement du terme de la DUP (Déclaration d'utilité publique) de ce projet d'intérêt national.

« Pour qu'un pack gagne, il faut qu'il soit soudé, qu'il pousse dans la même direction. C'est exactement ce qui vient de se passer. Nous sommes désormais tous soudés pour essayer de faire enfin avancer cette fameuse voie de contournement que notre économie et nos populations, particulièrement à la Rocade,

Ecrit par le 18 mai 2026

attendent depuis si longtemps. »

Un consensus qui va se traduire dans un premier temps par l'envoi d'un courrier au ministre des transports, au premier ministre ainsi qu'au président de la république. Dans cette lettre, l'ensemble des partenaires affirmera son soutien à la réalisation de la tranche 2 de la LEO puisque jusqu'alors, la principale réserve émise par le ministre des transports lorsqu'il avait refermé le dossier c'est qu'il attendait que [les responsables locaux se mettent d'accord](#).

Identifier rapidement le maître d'ouvrage

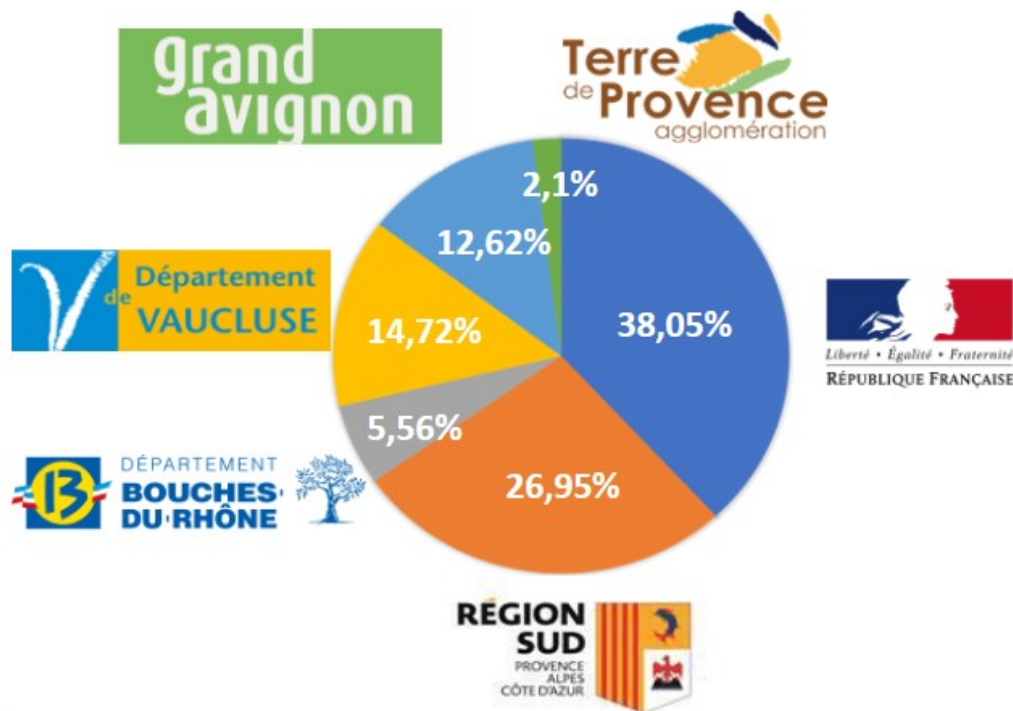
Cette nouvelle unanimité a ainsi déjà débouché sur l'annonce de plusieurs priorités : « la nécessité de conduire la tranche 2 dans sa globalité, sans phasage, afin d'en garantir la cohérence et l'efficacité » ainsi que « l'identification rapide d'un maître d'ouvrage en capacité de piloter le projet et d'en assurer le préfinancement. »

Côté environnement l'ensemble des partenaires réclament également « une réalisation pragmatique, mieux intégrée sur les plans environnemental et paysager » ainsi qu'un « engagement collectif à accompagner les exigences environnementales, notamment en matière de mesures compensatoires ».

« Maintenant, nous sommes d'accord. C'est une excellente nouvelle pour notre territoire », se félicite Olivier Galzi qui après avoir rouvert le dossier entend dorénavant se consacrer à retrouver les financements. Signe positif ? Une partie des budgets consacrés à ce projet sont encore fléchés dans certaines collectivités comme c'est notamment le cas pour le Département de Vaucluse dont l'enveloppe est toujours prévue à hauteur de 14,72% du coût de la tranche 2 (voir répartition du financement ci-dessous).

Ecrit par le 18 mai 2026

Tranche 2



Une LEO, mais quelle LEO ?

Alors que [Thierry Suquet](#), le préfet de Vaucluse avait évoqué l'arrêt « du dossier suite aux désaccords constatés entre les élus sur ce sujet » (ndlr : [l'ancienne maire d'Avignon et l'ancien président du Grand Avignon s'étaient opposés à la poursuite du projet en l'état](#)), il a précisé lors d'une rencontre avec la presse il y a quelques jours : « Les crédits ont été renvoyés et nous étions en train de travailler sur ce qu'on appelle le dossier de clôture puisque c'est l'État qui assure la maîtrise de l'ouvrage. Mais on ne peut pas fermer un dossier comme cela, il y a notamment la mise en œuvre des travaux compensatoires. En particulier, [le sujet des arasements de la Durance](#) qui sont des travaux complémentaires à la LEO. » Pour rappel, cette opération a permis de draguer 270 000m³ de limons et 20 000m³ de graviers sur une zone de 9 470m² s'étendant entre les communes d'Avignon, Barbentane, Rognonas et Aramon entre le pont de la tranche 1 de la LEO et le seuil de la CNR (Compagnie nationale du Rhône). Ces travaux restent à continuer sur la partie amont de la LEO, dans le secteur de la tranche 2, même si cette partie de l'infrastructure ne devait pas être réalisée.

Ecrit par le 18 mai 2026

« Manifestement, la donne politique a changé. »

Thierry Suquet, préfet de Vaucluse

[LEO : la réunion de la dernière chance ?](#)

« Manifestement, la donne politique a changé depuis qu'Olivier Galzi a rencontré [Philippe Tabarot](#), le ministre des transports, constate le préfet de Vaucluse. Ensemble, ils ont reposé le sujet donc je suppose qu'on va le rouvrir. »

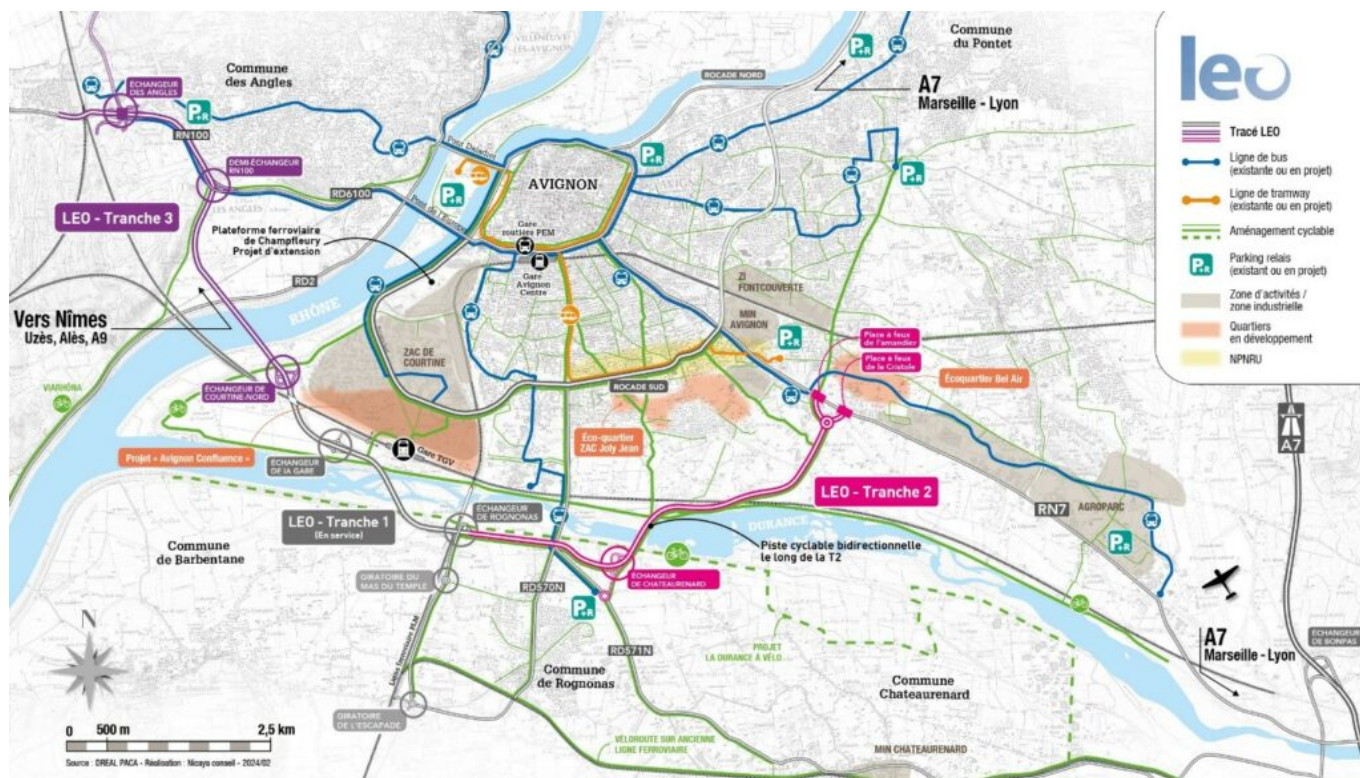
« Il y a deux ans le projet qui a été présenté aux collectivités et aux financeurs a été rejeté parce qu'il était trop cher, recontextualise le préfet de Vaucluse. Personne ne sait comment financer un projet qui est au double du budget fixé au démarrage. L'année dernière, l'État propose une ébauche de projet remplissant 90% des fonctionnalités de la LEO en revenant dans les objectifs budgétaire et en suivant le tracé juridiquement possible dans le cadre de la DUP (Déclaration d'utilité publique) de la tranche 2. Là, une partie des élus s'opposent à la poursuite des études et le préfet de la région dit 'qu'il ne fera rien contre les élus'. On commence donc à fermer le dossier et l'argent qui était disponible depuis de nombreuses années commence à être affecté sur d'autres projets. »

« La logique voudrait donc de rouvrir le dossier à l'endroit où on l'avait clos »

Thierry Suquet, préfet de Vaucluse

La mobilisation des élus et financeurs concernés par le projet semble avoir rebattu les cartes en remettant le dossier en haut de la pile. « La logique voudrait donc de rouvrir le dossier à l'endroit où on l'avait clos », estime le préfet de Vaucluse qui rappelle « que l'ébauche de projet qui avait été faite par les services d'État nécessite un minimum d'un an d'études pour savoir si cette solution est viable ». Mais préalablement, il s'agira de savoir si le projet est susceptible de satisfaire tout le monde. S'il est financé par tous. Si les solutions techniques sont validées par tous.

Ecrit par le 18 mai 2026



En rose à droite, le tracé de la tranche 2. A gauche, en violet, le tracé de la tranche 3. Crédit Dreal Paca

200M€ pour une tranche 2 en version 'light'

En effet, le projet de l'État pour rester dans les clous budgétaires prévoit de passer d'une infrastructure initialement prévue en 2x2 voies de type autoroute à une tranche 2 de la LEO en 2x1 voies. Il n'y aurait plus d'ouvrages surélevés, comme des ponts enjambant des ronds-points, et il faut s'attendre à ce que la voie comporte des feux tricolores.

Par ailleurs techniquement, les acquisitions de maisons et de foncier sur le tracé peuvent être considéré juridiquement comme le début du chantier. La DUP ne serait alors pas remise en cause. « Mais si on abandonne le trajet tel qu'il a été déterminé juridiquement, tout tombe, rappelle le Préfet. On arrête le projet précédent et on repart avec une nouvelle enquête d'utilité publique et une nouvelle définition. »

Et Thierry Suquet de résumer la situation : « il y a un projet de type autoroutier qui vaut deux fois le prix fixé à l'époque et il y a un projet alternatif de contournement qui revient au prix d'objectif tout en assumant en grande partie les fonctions de contournement et de voies alternatives à la traversée d'Avignon. S'il y a un consensus et que tout le monde est d'accord, il doit être possible de regarder si le projet peut aboutir en réalisant des études complémentaires. Mais ce n'est pas gagné. »

A ce jour, le coût de cette version 'light' de la tranche 2 de la LEO est estimé à minimum 170M€, et plus probablement 200M€. Pour autant, le financement de cette infrastructure majeur pour la bassin de vie d'Avignon ne semble pas être le principal obstacle à sa réalisation.

« Le projet était prêt à démarrer. Les conventions étaient signées, l'argent était réservé par les

Ecrit par le 18 mai 2026

collectivités locales et cela n'a pas empêché que le projet reste bloqué, constate le préfet de Vaucluse. S'il y a un consensus politique et financier. S'il y a un projet qui émerge sur lequel tout le monde est partant, je pense qu'il sera alors possible d'aller chercher les financements dans le prochain contrat de plan. »

Un très prochain comité de pilotage entre les services de l'Etat, maître d'ouvrage, et les acteurs locaux concernés par le dossier devrait très certainement permettre d'en connaître davantage sur un éventuel calendrier.

[LEO : le Conseil d'orientation des infrastructures à la rescousse du 3e pont d'Avignon sur le Rhône](#)

Quid de la 3e tranche 3 ?

Ne manquera plus alors qu'à se pencher sur le berceau de la 3^e tranche de la LEO, celle franchissant le Rhône. Ce barreau entre Courtine et Les Angles qui constitue [la clef de voûte indispensable de ce contournement sur d'Avignon](#) devant rallier l'A7 à l'A9. Mais là encore ce n'est pas gagner car il faudra une sacrée baguette magique pour réussir à mettre autour de la table deux financeurs aux abonnés absents jusqu'à présents : le Conseil régional d'Occitanie et le Conseil départemental du Gard.

Cela ne sera une mince affaire car même si on avait cru un instant l'été dernier que la boussole régionale de Carole Delga avait retrouvé le Gard rhodanien* la présidente d'Occitanie a finalement confirmé le 17 avril dernier à nos confrères de La Provence qu'elle ne soutiendrait pas financièrement le projet.

L.G.

**Présente l'an dernier aux cérémonies du 14 juillet à Villeneuve-lès-Avignon, Carole Delga avait déclaré à nos confrères de la presse quotidienne régionale l'interrogeant sur la LEO : « J'y suis complètement favorable. Mais la question de son financement est liée à la participation de l'Etat (...). La France a besoin d'investir dans des infrastructures ferroviaires, routières et maritimes. C'est primordial pour la compétitivité économique des entreprises ».*

Ecrit par le 18 mai 2026



SERM, raccordement A7-A9... : Il n'y a pas que la LEO

Outre la LEO, le préfet de Vaucluse a rappelé qu'il y avait d'autres projets majeurs concernant les problématiques de mobilité pour le bassin de vie d'Avignon et le Vaucluse.

« Il faut maintenir la même pression sur [le SERM \(Services express régionaux métropolitains\)](#), conseille le préfet de Vaucluse. C'est un enjeu extrêmement fort si le projet est retenu car il peut s'avérer particulièrement complémentaire dans une logique de cadencement des transports en commun autour de l'étoile ferroviaire d'Avignon. Se pose toutefois là encore la question de le financer. »

Même intérêt à propos du raccordement entre les autoroutes A7 et A9 au niveau de l'échangeur d'Orange. « S'il n'y a rien de nouveau, c'est tout de même un dossier qui est dans le viseur et dans les objectifs, confesse Thierry Suquet. Ce qu'il ne faut pas c'est que le fait de se remettre à travailler sur LEO empêche l'avancée de l'ensemble de ces projets-là. »

[Services express régionaux métropolitains : Avignon dans le bon wagon](#)

Aéroport d'Avignon : Renaud Muselier promet que rien ne se fera sans Avignon



Interrogé par l'élue vaclusienne Anne-Sophie Rigault, Renaud Muselier, président de la Région Sud, a évoqué l'avenir de l'aéroport d'Avignon alors que la DSP de l'infrastructure aéroportuaire actuellement géré par une filiale de la CCI 84 est en cours.

[Lors de la séance plénière du Conseil régional de Provence-Alpes-Côte d'Azur](#) qui vient de se dérouler le 10 avril dernier à Marseille, [Renaud Muselier](#), le président de la Région, a tenu à éclaircir l'avenir de [l'aéroport d'Avignon-Provence](#).

Il a tout particulièrement réagi à une intervention d'[Anne-Sophie Rigault](#), élue avignonnaise RN de la Région Sud, qui rappelait « que l'aéroport d'Avignon faisait l'objet d'une attention toute particulière cette année de la part de ceux qui sont attachés à cette infrastructure importante de notre région. »

« Y a-t-il encore un pilote dans l'avion ? »

Anne Sophie Rigault, conseillère régionale

Ecrit par le 18 mai 2026

« Alors que la Délégation de services publics (DSP) arrive à échéance au 31 décembre prochain, poursuit celle qui est aussi conseillère municipale d'opposition à la ville d'Avignon, nous constatons que les recettes de fonctionnement sont en baisse de 43% et que nous empruntons près de 200 000€, ce qui peut se traduire par une grosse dépendance au financement public. »

Dans le même temps, l'élue vauclusienne observe que « la CCI (Chambre de commerce et d'industrie) de Vaucluse, chargée d'exploiter l'aéroport pour le compte de la région, est inopérante depuis [sa mise sous tutelle de la CCI de région](#). D'ailleurs, depuis 2022 il semble, malgré nos sollicitations, qu'aucun travail véritable de fond n'ait été fait sur cet aéroport qu'on ne développe pas et qui finit par végéter tout doucement. Certains se demandent même s'il y a encore un pilote dans l'avion ? »

[Le ministre des transports conforte la mission d'intérêt général de l'aéroport d'Avignon](#)

Quel avenir pour l'aéroport ?

« À presque huit mois d'une nouvelle DSP, nous aimerions savoir quelle ambition la région a pour cet aéroport, puisque la question des exigences de diversification des recettes se pose sérieusement, s'inquiète Anne-Sophie Rigault. Que compte faire la région afin de garantir un avenir à l'aéroport d'Avignon ? Quelles sont, dans les grandes lignes, les orientations que vous souhaitez lui faire prendre ? Il en va de la survie de cet outil de développement économique autant que de transport au cœur du cinquième département le plus pauvre de France. »

Ecrit par le 18 mai 2026



Renaud Muselier lors de la dernière séance plénière de la Région Sud.

« Il faut traiter le problème de gouvernance avant le problème de vision. »

Renaud Muselier, président de la Région Sud

En réponse, Renaud Muselier a tenu à rappeler : « Nous sommes propriétaires de l'aéroport, nous le soutenons depuis le début. »

Evoquant ensuite la DSP actuelle assurée jusqu'alors par la CCI de Vaucluse (voir aussi encadré en fin d'article : 'La DSP de l'aéroport d'Avignon en détail'), le patron de la Région Sud constate aussi : « Il y a une délégation de services publics autour de la CCI et de la CCIR. [On voit bien qu'il y a des problèmes.](#) Donc déjà, il faut traiter le problème de gouvernance avant le problème de vision. »

« Pour autant, les moyens financiers sont là », insiste-t-il. Avant d'assurer qu'il ne ferait rien avant de consulter Olivier Galzi, [nouveau maire d'Avignon](#) et [nouveau président de la communauté d'agglomération du Grand Avignon](#) : « Je ne manquerai pas, compte tenu des élections qui viennent d'avoir lieu, de me rapprocher de monsieur Galzi de façon à ce que l'on puisse tracer ensemble l'avenir de ce territoire. »

Une attention tout particulière à laquelle semble sensible le premier magistrat de la cité des papes : « cela m'apparaît évidemment important puisque l'aéroport est un outil extrêmement structurant pour le territoire ».

Écrit par le 18 mai 2026

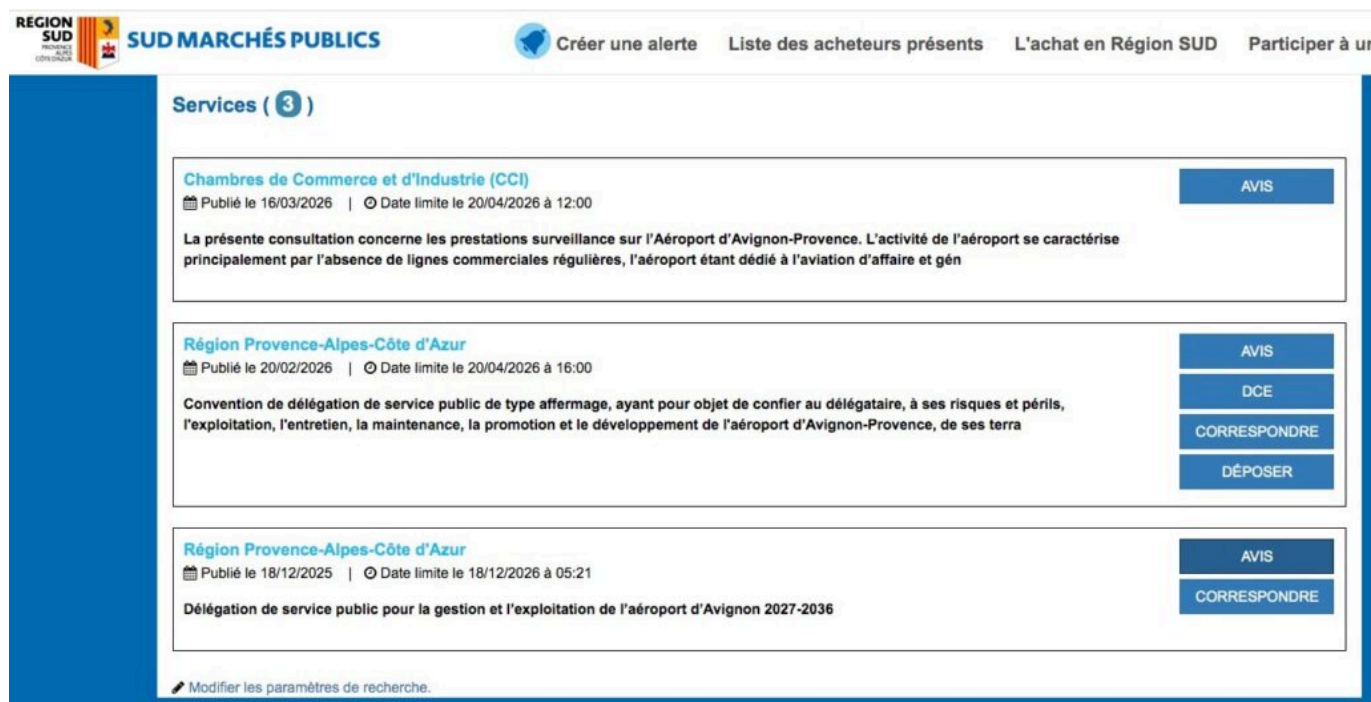
« Il est inenvisageable que les acteurs économiques de notre territoire ne soient pas en mesure de répondre dans des conditions acceptables à cet appel d'offres. . »

Olivier Galzi, maire d'Avignon

Un mauvais 'timing' ?

Une volonté d'entente cordiale qui pourrait cependant être mise à mal par le calendrier de la DSP de l'aéroport. En effet, publié le 20 février dernier alors que la CCI de Vaucluse qui assure la gestion de l'équipement pour le compte de la Région venait 'très fortuitement' d'être placée sous tutelle, la remise des offres de candidature est arrivée à échéance ce lundi à partir de 16h.

« Le calendrier de cet appel d'offres rend en l'état impossible toute possibilité pour moi de donner mon avis, constate avec regret Olivier Galzi. Par ailleurs, il intervient alors que CCI de Vaucluse a été mise sous tutelle et donc ne peut pas répondre dans des bonnes conditions à cet avis de concession. Il m'apparaît extrêmement important que la CCI de Vaucluse, qui gère les forces et les énergies de notre territoire, puisse avoir son mot à dire sur cet outil qu'elle gère actuellement et qui constitue un levier potentiel de notre avenir économique. »



REGION SUD MARCHÉS PUBLICS

Créer une alerte Liste des acheteurs présents L'achat en Région SUD Participer à un

Services (3)

Chambres de Commerce et d'Industrie (CCI)
Publié le 16/03/2026 | Date limite le 20/04/2026 à 12:00

La présente consultation concerne les prestations surveillance sur l'Aéroport d'Avignon-Provence. L'activité de l'aéroport se caractérise principalement par l'absence de lignes commerciales régulières, l'aéroport étant dédié à l'aviation d'affaire et gén

AVIS

Région Provence-Alpes-Côte d'Azur
Publié le 20/02/2026 | Date limite le 20/04/2026 à 16:00

Convention de délégation de service public de type affermage, ayant pour objet de confier au délégataire, à ses risques et périls, l'exploitation, l'entretien, la maintenance, la promotion et le développement de l'aéroport d'Avignon-Provence, de ses terra

AVIS
DCE
CORRESPONDRE
DÉPOSER

Région Provence-Alpes-Côte d'Azur
Publié le 18/12/2025 | Date limite le 18/12/2026 à 05:21

Délégation de service public pour la gestion et l'exploitation de l'aéroport d'Avignon 2027-2036

AVIS
CORRESPONDRE

Modifier les paramètres de recherche.

Accessible sur Sud Marchés publics, la plateforme d'appels d'offre de la Région, la Convention de délégation de service public de type affermage n'était plus accessible depuis plusieurs jours, bien avant sa clôture.

Une inquiétude largement partagée par la CPME 84 et le Medef Vaucluse, les principales organisations

Ecrit par le 18 mai 2026

patronales du département, qui affichent leur farouche volonté de voir la CCI de Vaucluse garder la main sur l'infrastructure aéroportuaire avignonnaise dont [la mission d'intérêt général a été confortée l'an dernier par le ministère des transports](#).

Et à la question 'Serait-ce une bonne idée de sursoir au délai de dépôt des candidatures, [en attendant l'élection très prochaine d'une nouvelle gouvernance à la CCI de Vaucluse](#) ?', le maire d'Avignon est particulièrement clair : « Cela me paraît très cohérent car, encore une fois, il est inenvisageable que les acteurs économiques de notre territoire ne soient pas en mesure de répondre dans des conditions acceptables à cet appel d'offres. »

Message reçu 5 sur 5

Le message aurait-il été entendu du côté du Conseil régional ? « La procédure de délégation de service public relative à l'aéroport d'Avignon est aujourd'hui en cours, nous a répondu officiellement la Région Sud. À ce titre, et comme pour toute procédure de mise en concurrence, la Région ne commente pas son déroulement, ni les candidatures en cours. Le calendrier de cette procédure a été défini en toute transparence. Il doit permettre un renouvellement du contrat de délégation de service public avant son échéance. La Région travaille en lien étroit avec les élus du territoire. Le maire d'Avignon, comme l'ensemble des partenaires concernés, sera pleinement associé aux échanges sur l'avenir de l'aéroport. »

Toujours est-il que l'accès à la procédure de candidature à cette convention de délégation de service public n'était étrangement plus accessible depuis plusieurs jours sur [Sud Marchés publics](#), la plateforme d'appels d'offre de la Région.

A ce stade une prorogation de la DSP d'un an, le délai maximum, semble donc être parfaitement envisageable si un motif d'intérêt général est avancé. De quoi laisser le temps à la CCI de Vaucluse de se doter en juillet prochain d'une gouvernance enfin stable ?

La situation financière de l'aéroport

« La région est propriétaire depuis 2007 de l'aéroport d'Avignon, dont elle a confié l'exploitation dans le cadre d'une convention de Délégation de services publics (DSP) à [la société Aéroports Avignon-Provence](#) », a rappelé [Jean-Pierre Serrus](#), vice-président en charge des transports et de la mobilité durable du Conseil régional de Provence-Alpes-Côte d'Azur lors du vote du budget primitif qui s'est déroulé durant la dernière séance plénière de la Région.

« Son exploitation, est un service industriel et commercial qui impose un budget annexe, poursuit celui qui est aussi maire de La Roque d'Anthéron. Dans le cadre de cette délégation de services publics, la région conserve à sa charge l'ensemble des opérations d'investissement et de grosses réparations, tandis que le délégataire assure la gestion déléguée de cet équipement et l'ensemble des opérations de maintenance. Mes chers collègues, le budget primitif 2026 du budget annexe Aéroports d'Avignon s'équilibre en recettes et en dépenses à 4,6M€. Les recettes réelles d'exploitation s'élèvent, elles, à 1,8M€, et sont constituées notamment de la subvention en provenance du budget principal pour 1,2M€ et de la dotation générale de décentralisation versée par l'État pour 300 000€. »

« La recette d'investissement est constituée par un emprunt de 247 834€ permettant de financer les frais d'études et les travaux concernant la réfection de chaussées, la requalification de bâtiments. Ce sont des opérations nécessaires au maintien du certificat européen de sécurité aéroportuaire. Enfin, les autorisations de programmes ouverts au budget primitif 2026 s'élèvent à 2,3M€ afin notamment

Ecrit par le 18 mai 2026

d'engager les travaux de création d'un nouveau parking pour les aéronefs et le programme de réhabilitation des bâtiments prévu par le plan d'investissement de la délégation de services publics. »

Vol au-dessus d'un nid de coucou ?

En attendant, [même mise sous tutelle](#), la CCI de Vaucluse devrait répondre à cette DSP à laquelle devrait aussi postuler 2, voire 3, autres candidats. Pour cela, elle s'appuiera sur l'une de ses filiales : la SAAP (Société Aéroport Avignon Provence). Détenue à 100% par la CCI 84, c'est cette société de droit privé qui, depuis 2018, gère la plateforme aéroportuaire de la cité des papes pour le compte de la région.

Une configuration avec un actionnaire unique que Gilbert Marcelli, [l'ancien président de la CCI de Vaucluse](#), souhaitait conserver coûte que coûte lors du renouvellement de la DSP.

L'empêchement de tourner en rond ayant été 'exfiltré' suite à un putsch d'une majorité des élus consulaires dont une partie n'avait pas forcément mesuré les conséquences de leur démission en cascade, la CCI de Vaucluse a donc vu la CCI de région rentrée provisoirement au sein de sa gouvernance le temps de sa mise sous tutelle.

Et la CCI régionale verrait d'un bon œil l'arrivée de [Sealar](#) (Société d'exploitation et d'action locale pour les aéroports régionaux) gérant actuellement sept plateformes aéroportuaires régionales (Poitiers, Vannes, Le Havre, Rouen, Deauville, Caen et Morlaix) et qui aimerait bien rajouter celui d'Avignon dans son escarcelle. Et ce d'autant plus que depuis novembre dernier, CCI France est devenu le premier actionnaire de Sealar dont le président est Jean-Luc Chauvin qui n'est autre que le président de la CCI Aix-Marseille-Provence. Cette dernière ayant fondé en 2019 avec la CCI du Finistère cette société ayant réalisé un chiffre d'affaires de 13 M€ en 2025.

« Nous nous appuierons vraisemblablement sur une candidature conjointe entre CCI France et la CCI de Vaucluse. »

Daniel Margot, président de la CCI Paca et aussi membre de la tutelle de la CCI 84

Normal dans ces conditions qu'avant même la mise sous tutelle effective de la CCI de Vaucluse [Daniel Margot](#), président de la CCI Paca et aussi membre de la tutelle de la CCI 84 évoque déjà fin janvier chez nos confrères de La Provence l'avenir de l'aéroport d'Avignon : « Nous nous appuierons vraisemblablement sur une candidature conjointe entre CCI France et la CCI 84 afin que le Vaucluse garde la DSP de cet aéroport ».

Une volonté confirmée depuis par Daniel Margot lors d'un entretien il y a un peu plus d'un mois à nos confrères des [Nouvelles Publications](#) : « Pour les DSP, nous devons répondre de façon plus cohérente, parfois en consortium ou via la société Sealar pour gérer des aéroports intermédiaires. De cette façon, nous pourrions répondre à de nouveaux appels d'offre afin de gérer des équipements publics de taille plus petite. Pas seulement des ports ou des aéroports, mais des salles d'événementiels par exemple. Ou alors gérer du foncier à vocation économique. »

Ecrit par le 18 mai 2026

C'est surtout cette mainmise 'marseillaise' sur le foncier économique du territoire* qui semble susciter les plus grandes craintes localement à commencer par le Département et le Grand Avignon. Surtout que Sealar a été 'épinglé' dans un rapport publié en 2022 par la Chambre régionale des comptes sur la CCI d'Aix-Marseille. Ce document estimait alors que les activités de Sealar « ne répondent pas en priorité à l'intérêt des entreprises métropolitaines ».

Est-ce pour cette raison que Sealar a revu ses prétentions à la baisse alors qu'elle souhaitait devenir actionnaire majoritaire au sein de la SAAP dont le capital était jusqu'alors détenu à 100% par la CCI 84 ? Au final, il semblerait qu'un équilibre (50% chacun) ait été trouvé afin de ménager la Chambre consulaire de Vaucluse. Une manière de laisser encore une certaine marge de manœuvre à la future gouvernance de la CCI de Vaucluse ?

Laurent Garcia

**L'aéroport d'Avignon gère une zone d'activité de 15 ha accueillant déjà une soixantaine d'entreprises regroupant plus de 400 emplois.*

La DSP de l'aéroport d'Avignon en détail

C'est le 20 février dernier que la Région Sud a lancé officiellement la DPS de l'aéroport d'Avignon. Elle a pour objet : « Convention de délégation de service public de type affermage, ayant pour objet de confier au délégataire, à ses risques et périls, l'exploitation, l'entretien, la maintenance, la promotion et le développement de l'aéroport d'Avignon-Provence, de ses terrains, ouvrages, bâtiments, infrastructures, matériels, réseaux et services ».

Les missions confiées au délégataire sont les suivantes :

- La gestion, l'exploitation, le développement et la promotion de l'aéroport dans le respect des réglementations, notamment en matière de sécurité aérienne ;
- La réalisation des travaux d'entretien et de maintenance courante des ouvrages, installations et équipements de l'aérodrome ;
- Les missions liées à la sécurité et la sûreté de l'aéroport ;
- L'exploitation et l'entretien de l'ensemble des aires de trafic et de manœuvre de l'aérodrome et des équipements associés (balisage lumineux et par marques, panneaux...) ;
- L'exploitation et l'entretien des installations d'accueil des usagers aériens de l'aérodrome et de ses visiteurs ;
- La fourniture de l'énergie électrique normale et secourue de l'aéroport ;
- Le balisage de jour et de nuit des ouvrages, installations et matériels de la Délégation pour satisfaire aux conditions réglementaires de sécurité de la navigation aérienne et de l'exploitation de l'aérodrome ;
- La prestation de distribution de carburant et de gestion des stocks de carburant et des produits associés ;
- L'accueil du public, la surveillance des usagers et leur sécurité ;
- Le maintien de la conformité aux règles européennes en matière de gestion aéroportuaire (EU-ADR) ;
- La promotion de l'aérodrome auprès des usagers actuels et potentiels, des professionnels de l'aviation et du public ;

Ecrit par le 18 mai 2026

- La gestion et la valorisation du domaine public aéroportuaire ;
- Le renforcement de la trajectoire de réduction de l'impact environnemental et climatique de l'aéroport ;
- La gestion des relations avec les usagers, les riverains, les communes, les entreprises et les associations.

Le délégataire se rémunère sur le produit des redevances aéronautiques, commerciales et domaniales perçues sur les usagers et occupants de la plateforme aéroportuaire. Il supporte un risque réel d'exploitation lié à la variabilité des recettes et des charges du service délégué. Une compensation financière de l'autorité délégante est prévue afin de contribuer à l'équilibre économique du service public délégué, au regard des obligations de service public mises à la charge du délégataire, sans avoir pour effet de neutraliser le risque d'exploitation ni, a fortiori, de générer une surcompensation.

Les offres doivent être remises le lundi 20 avril 2026 à 16h au plus tard. La concession est attribuée du 1^{er} janvier 2027 au 31 décembre 2036.

LEO : la réunion de la dernière chance ?



En déplacement samedi à Marseille, Philippe Tabarot, ministre des transports, [a évoqué le dossier de la LEO dans les colonnes de nos confrères de La Provence](#). A l'agonie depuis l'an dernier, ce projet structurant vital pour le bassin de vie d'Avignon n'a peut-être finalement pas

Ecrit par le 18 mai 2026

rendu son dernier souffle. Une rencontre de la dernière chance entre Olivier Galzi, [nouveau maire d'Avignon](#) et [nouveau président du Grand Avignon](#), avec le ministre des transports pourrait relancer le dossier.

Venu samedi dernier dans la cité phocéenne pour inaugurer un branchement électrique permettant aux navires de croisières de ne plus utiliser leur moteur thermique lorsqu'ils sont à quai afin de moins polluer, [Philippe Tabarot](#), ministre des transports, en a profité pour [évoquer le dossier de la LEO \(Liaison Est Ouest\)](#) devant permettre le contournement d'Avignon.

[Aujourd'hui dans l'impasse](#), ce projet prévu en 3 tranches n'en compte qu'une actuellement (celle opérationnelle depuis 2010 entre la zone de Courtine et Rognonas dans le nord des Bouches-du-Rhône).

Vous reprendrez bien une seconde tranche ?

Pour sa part, la réalisation de la seconde tranche, qui doit relier l'échangeur de Rognonas au secteur de l'Amandier, est aujourd'hui dans l'impasse suite à [la volonté de la ville d'Avignon et de la Communauté d'agglomération du Grand Avignon de bloquer leur participation au projet](#). L'élection récente d'Olivier Galzi, à la fois à la tête de la municipalité ainsi qu'à l'agglomération, semble avoir toutefois rebattu les cartes. Et ce d'autant plus que le nouveau maire de la cité des papes a fait de ce dossier sa priorité.

« On a la possibilité aujourd'hui d'avoir quelqu'un qui est le maire de la ville-centre et qui a l'opportunité d'aller générer un peu plus d'attractivité et de moyens en utilisant ses réseaux, [expliquait-il tout récemment dans nos colonnes alors qu'il n'avait pas été encore désigné président du Grand Avignon](#). Demain, quand j'irais négocier à Paris, dans un ministère, à Matignon ou même à l'Elysée, ou que j'irais à Marseille pour négocier avec la Région, évidemment que l'on me dira : 'tu es là en tant que maire d'Avignon où tu es là en tant que président de l'agglomération ?'. Si c'est les deux, cela aura plus de poids et de lisibilité. »

[LEO : Tout le monde la veut, mais personne ne l'a fait](#)

« Il y a là une véritable urgence car la Déclaration d'utilité publique arrive bientôt à son terme. »

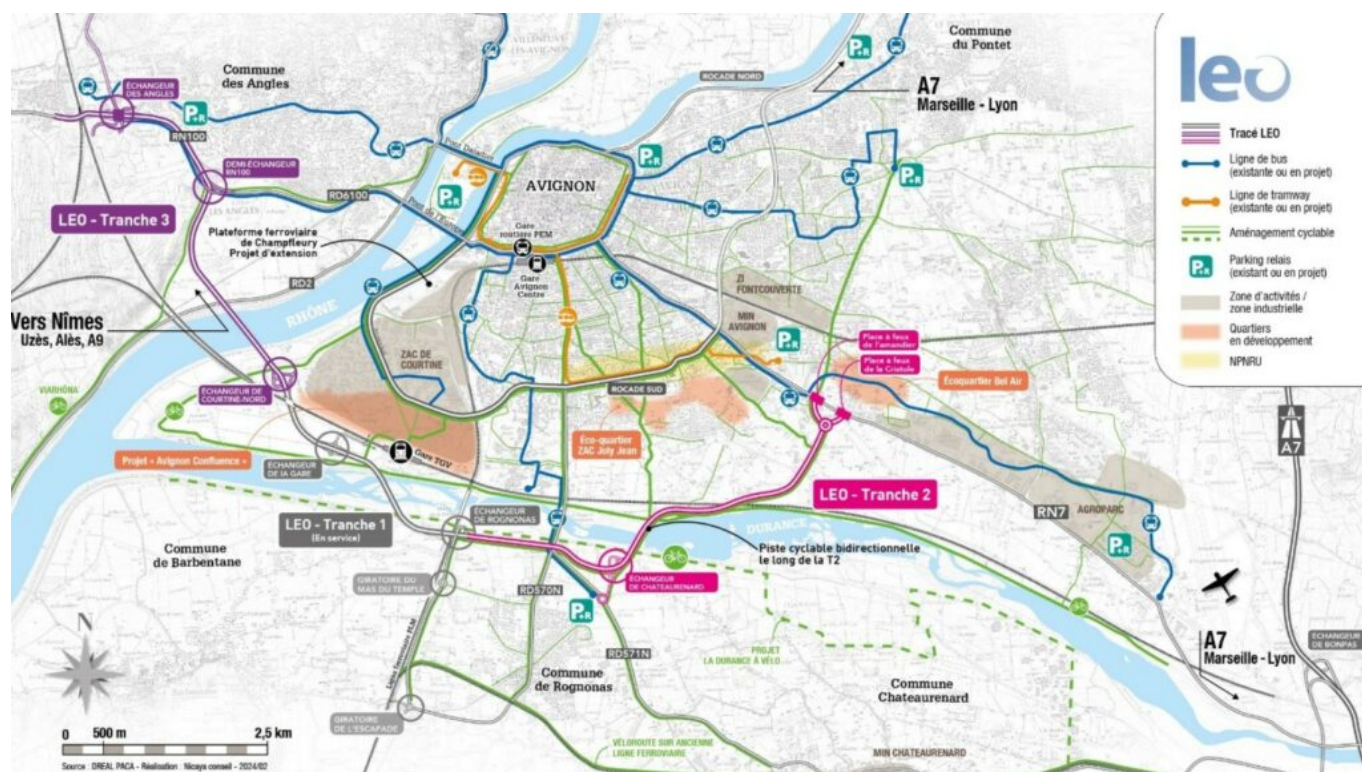
Olivier Galzi, maire d'Avignon et président du Grand Avignon

« La LEO (Liaison Est-Ouest) illustre parfaitement ce qui se passe quand nous ne jouons pas collectif, insiste le maire d'Avignon. Que dit le ministre transport quand il referme le dossier ? Il dit 'tant que les élus locaux ne seront pas capables de se mettre d'accord'. Donc aujourd'hui, la balle est dans notre camp. Je sais que ce n'est pas simple, mais si nous voulons un projet structurant et si nous voulons avoir

Ecrit par le 18 mai 2026

une chance d'être entendus, surtout par temps de disette d'argent public, il est impératif de faire bloc ensemble. Il y a là une véritable urgence car la DUP (Déclaration d'utilité publique) arrive bientôt à son terme dans ce dossier d'intérêt national, où il serait bien d'ailleurs que le 'national' fasse effectivement preuve d'un peu plus de volontarisme. »

Depuis, le maire d'Avignon a donc récupéré la casquette de président du Grand Avignon et entend capitaliser sur cette dynamique et ses réseaux pour 'inciter' l'Etat à remettre la LEO sur les rails. L'urgence est d'autant plus grande que la DUP de la tranche 2, initialement prononcée en 2003 puis renouvelée en 2013 par des ordonnances d'expropriation, arrive définitivement à échéance en 2027. Même impérieuse nécessité côté financement où la Région Sud, et surtout son président Renaud Muselier, n'ont toujours pas digéré la volte-face de l'agglomération sur le dossier de la LEO : « Une erreur stratégique historique » selon le président du Conseil régional de Provence-Alpes-Côte d'Azur.



Les différentes tranches de la LEO : Crédit : DR/Préfecture de région Paca/DREAL

« J'ai Avignon qui est contre, mais le Grand Avignon qui est pour. Je leur dis : 'entendez-vous entre vous, nous on finance'. Joël Guin (ndlr : l'ancien président de l'agglomération) me dit qu'il n'en veut plus et bien on ne fait plus, [expliquait-il dans nos colonnes](#). C'est plus de 90M€ qui vont partir de là et qui, mécaniquement, vont aller ailleurs parce que la volonté politique de l'action territoriale sur Avignon fait en sorte qu'ils ne les veulent pas. Je trouve que c'est une erreur stratégique historique. Moi, je pense que la LEO c'était nécessaire. C'est un dossier qui va poser d'énormes difficultés dans l'avenir. »

Ecrit par le 18 mai 2026

« Il semble que les planètes soient de nouveau alignées. »

Philippe Tabarot, ministre des transports

Bref, il faut vite et ce que vient de confirmer [Philippe Tabarot](#), ministre des transports dans [un entretien accordé au quotidien La Provence](#) paru aujourd'hui.

« Nous devons nous voir ce mardi pour aborder le sujet, explique le ministre à notre confrère [Quentin Choquer](#). Il semble que les planètes soient de nouveau alignées. Je ne dis pas que cela va être simple parce qu'il y a des procédures qui ont dû s'arrêter, des financements qui sont partis vers des projets pour lesquels il y avait plus de consensus. En tout cas, on va pouvoir retravailler sereinement et si on a tous le même objectif, ce sera beaucoup plus facile qu'à l'époque où parmi les financeurs principaux, il y avait des gens qui ne voulaient pas respecter les engagements, qui déposaient des recours pour ralentir le projet. »

« Si on retrouve un consensus, poursuit le ministre dans son entretien à La Provence, dès ce mardi, je vais retravailler avec le maire d'Avignon sur l'opportunité de relancer le projet, avec les contraintes budgétaires actuelles, la réglementation qui a évolué... Mais une volonté de tous les partenaires, c'est le minimum pour pouvoir repartir. »

En coulisse, plusieurs intercommunalités concernées directement ou indirectement par le dossier se mettent déjà en ordre de marche afin de montrer une unité sur ce dossier. On parle ici de Terre de Provence agglomération mais aussi la communauté de communes Vallée des Baux-Alpilles voire même la communauté d'agglomération Arles-Crau-Camargue-Montagnette qui attend certainement en retour le même soutien symbolique du Grand Avignon pour le projet de contournement d'Arles.

« Je vais retravailler avec le maire d'Avignon sur l'opportunité de relancer le projet. »

Philippe Tabarot, ministre des transports

L'occasion de mettre la 3^e tranche sur les rails ?

Cette rencontre de la dernière chance devrait être également l'occasion de mettre sur la table la relance de la troisième tranche de la LEO, celle de l'indispensable franchissement du Rhône entre Courtine et Les Angles constituant la clef de voute du tracé. Mais cela ne sera pas une mince affaire tant que la Région Occitanie et le Conseil départemental du Gard n'auront pas réellement mesuré l'impérieuse nécessité de cette infrastructure pour l'ensemble du bassin de vie d'Avignon, la plus grande agglomération française à cheval sur 3 départements et 2 régions.

Un espoir cependant, ignorant (comme ses prédécesseurs) depuis de très nombreuses années la LEO, Carole Delga, présidente de la Région Occitanie, semble avoir opéré un virage à 180 degrés sur le sujet.

Ecrit par le 18 mai 2026

En effet, présente l'an dernier aux cérémonies du 14 juillet à Villeneuve-lès-Avignon, elle avait déclaré à nos confrères de la presse quotidienne régionale l'interrogeant sur la LEO : « J'y suis complètement favorable. Mais la question de son financement est liée à la participation de l'Etat (...). La France a besoin d'investir dans des infrastructures ferroviaires, routières et maritimes. C'est primordial pour la compétitivité économique des entreprises ».

Perçue comme une dépense, la LEO apparait donc de plus en plus comme un investissement qui devrait générer de la richesse dans un territoire considéré comme l'un des plus pauvres de France mais aussi largement au-delà. Pour beaucoup en effet, cette zone aux moyens d'une agglomération et aux besoins d'une métropole constitue un carrefour entre l'Italie, l'Espagne et le nord de l'Europe via la Vallée du Rhône. Faciliter son développement créerait de la richesse bien plus loin que ses frontières administratives actuelles. C'est pour cela qu'ils sont nombreux à rappeler que la LEO est avant tout un projet d'intérêt national. A l'ensemble des élus locaux désormais d'en convaincre l'Etat.

Le Grand Avignon en mode communauté de destin fait le choix d'Olivier Galzi



« L'essence d'une agglomération, c'est d'agglomérer ». Ainsi s'exprime l'ancien journaliste et nouveau président de la Communauté d'Agglomération du Grand Avignon qui a le sens des

Ecrit par le 18 mai 2026

punch-lines! Avec 63 voix sur 73 conseillers communautaires contre 6 pour Mouloud Rezouali (écologiste) et 3 Mathilde Louvain (LFI) qui se sont présentés contre lui, la messe est dite. Olivier Galzi agrège une très large majorité des élus et enlève sans discussion la présidence.

« Ce score (86%) est une réponses claire et nette aux défis, aux administrés qui réclament de l'efficacité, pas de l'idéologie, aux acteurs économiques qui savent que l'union fait la force comme nos partenaires, Etat, Région, département, EPCI. Une division aurait été mortelle, nous devons tourner la page, faire tomber les remparts. Hégémonie de la ville-centre? Non-sens. Les Gardois font et défont les majorités? Non-sens encore. Ostracisme politique? Non sens toujours, répond-t-il fermement. »

Écrit par le 18 mai 2026



Le maire de Vedène, Joël Guin, ancien président du Grand Avignon et maintenant simple conseiller communautaire

Le successeur de Joël Guin - qui finalement n'a pas présenté sa candidature à la présidence - a insisté sur la dynamique. « J'y crois. Elle doit nous conduire à relever les défis. Ceux de la transition écologique et je compte sur vous, mon projet de territoire, c'est le vôtre, il porte votre vision et je la partage. Chaque maire sera vice-président et le bureau sera une table ronde de pairs qui servent tous notre communauté

Écrit par le 18 mai 2026

de destin ».

Malgré ses 3 voix sur 73, l'élue de LFI a pris la parole pour rappeler -comme elle l'avait fait au conseil municipal d'Avignon, qu'elle serait là pour défendre l'intérêt général. Ce à quoi Olivier Galzi a rétorqué « Je suis un démocrate, je viens d'être élu avec 87,5% des voix, je sais rassembler ». "En écho", Mouloud Rezouali a lui aussi pris le micro pour parler d'indépendance énergétique, de la LEO et de la gratuité des transports. Réponse du président : « Rien n'est gratuit, il y a toujours quelqu'un qui paye. Quant à la LEO dont on parle depuis 40 ans, c'est un projet extrêmement structurant et je ferai ce que j'ai dit. Pour le défendre, j'ai déjà rendez-vous à Paris pour évoquer les 17 000 riverains de la Rocade d'Avignon qui ont des problèmes pulmonaires à cause de la pollution engendrée par la circulation routière ».

Ensuite se sont déroulés les votes pour les 15 vice-présidences. A commencer par la 1ère : Pascale Bories, la conseillère départementale du Gard et maire de Villeneuve-lès-Avignon a obtenu 98,5% des suffrages. Pour la 2ème vice-présidence, c'est Joris Hébrard maire RN du Pontet qui a été élu (84%) face à Jean Firmin Bardisa (16%) « désavoué lors des 3 dernières municipales » a résumé le vainqueur. Pour la 3ème, a été élue avec 98,5% Martine Durieu de Vedène, puis à la 4ème on retrouve Grégoire Souque (78,9%) maire RN du Morières en duel avec Annick Dubois, opposante de gauche. 'Bis repetita » a-t-il dit. « J'ai été réélu avec 70% des suffrages, les électeurs se seraient demandé pourquoi notre démocratie locale n'aurait pas sa place au Grand Avignon ». Place au nouveau maire d'Entraigues pour la 5ème vice-présidente, Wiliam Bouquet (97,1% des suffrages). Réélection du maire des Angles, Paul Mély (97%), puis place à celui de Rochefort-du-Gard, Patrick Sandevor (98,5%) et celui de Roquemaure, Philippe Inderbitzin (97,1%).

Ecrit par le 18 mai 2026



Olivier Galzi, président du Grand Avignon

Autre réélection, celle de Claude Morel (98,6%) maire de Caumont pour la 9ème vice-présidence. Suivront sur la liste Lionel Fischer (96,8%) pour Saint-Saturnin-les-Avignon, Sandrine Soulier (98,5%) pour Pujaut, Philippe Armengol (97%) pour Velleron, Yvan Bourelly (98,5%), maire de Saze, Jacques Demanse (98,6%) maire communiste de Sauveterre et enfin Dominique Ancey (97,1%), la maire de la plus petite commune de l'agglo, Jonquerettes (1 606 habitants) pour la 15ème vice-présidence. 4 femmes, 15 hommes en tout.

Après avoir félicité les nouveaux élus, le président Galzi a conclu : « L'unité du territoire se vérifie par les scores massifs que vous avez tous obtenus. Nous devons être unis pour faire face aux immenses défis qui nous attendent » avant de lever la 1ère séance de sa mandature au Grand Avignon où il succède à Marie-Josée Roig alors présidente de la COGA (2001-2014), puis Jean-Marc Roubaud qui a été élu président avant de démissionner tout à trac en 2019. Ont suivi Patrick Vacaris pendant un an et demi puis en 2020, Joël Guin, le maire de Vedène qui entend désormais se consacrer entièrement à sa ville pour le mandat qui vient.

Le Président : **Olivier Galzi**, maire d'Avignon

Première vice-présidence : **Pascale Bories**, maire de Villeneuve-lès-Avignon

Deuxième vice-présidence, **Joris Hébrard** maire du Pontet

Troisième vice-présidence, **Martine Durieu** de Vedène

Ecrit par le 18 mai 2026

Quatrième vice-présidence, **Grégoire Souque**, maire de Morières-lès-Avignon

Cinquième vice-présidence, **William Bouquet**, maire d'Entraigues

Sixième vice-présidence, **Paul Mély**, maire de Les Angles

Septième vice-présidence, **Patrick Sandevour**, Rochefort-du-Gard

Huitième vice-présidence, **Philippe Inderbitzin**, Roquemaure

Neuvième vice-présidence, **Claude Morel**, maire de Caumont-su-Durance

Dixième vice-présidence, **Lionel Fischer**, Saint-Saturnin-lès-Avignon

Onzième vice-présidence, **Sandrine Soulier**, maire de Pujaut

Douzième vice-présidence, **Philippe Armengol**, maire de Velleron

Treizième vice-présidence, **Yvan Bourelly**, maire de Saze

Quatorzième vice-présidence, **Jacques Demanse**, maire de Sauveterre

Quinzième vice-présidence, **Dominique Ancey**, maire de Jonquerettes

Avignon : la polémique enfle autour du salon 'Univers du chiot & chaton'

Ecrit par le 18 mai 2026



Prévu les 4 et 5 avril au Parc Expo d'Avignon, le salon '[Univers du chiot & chaton](#)' à Avignon suscite une vive contestation de l'association [PAZ](#). En toile de fond : la question de la marchandisation animale, dans un pays qui détient déjà le triste record des abandons en Europe.

À quelques jours de l'ouverture du salon au Parc Expo, la controverse s'installe dans le paysage avignonnais. L'association Projet Animaux Zoopolis dénonce un événement qu'elle juge scandaleux, appelant la municipalité d'Avignon et son nouveau maire, [Olivier Galzi](#), à ne plus accueillir ce type de manifestations dans des équipements publics.

Une mobilisation à la veille de l'événement

Le Parc des expositions, exploité par [Avignon Tourisme](#) pour le compte de la ville, devient ainsi l'épicentre d'un débat plus large : celui de la place des animaux dans les circuits commerciaux. Au cœur des critiques : exposer et vendre des animaux dans un salon reviendrait à les assimiler à des biens de consommation. « Une galerie commerciale du vivant », résume l'association, qui dénonce un modèle favorisant les achats impulsifs.

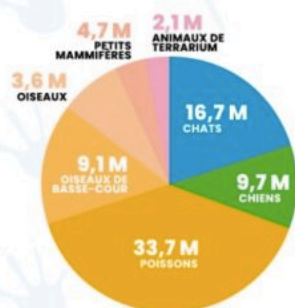
Ecrit par le 18 mai 2026

LES CHIFFRES CLÉS DE LA POPULATION ANIMALE EN FRANCE ~ BAROMÈTRE FACCO-ODOXA 2024-2025 ~

Désormais en digital, la nouvelle méthodologie d'enquête Facco adoptée en 2024 permet un meilleur recensement des chiens et des chats notamment avec une meilleure prise en compte des jeunes, des non-urbains et des foyers comportant davantage d'individus...

Ces trois facteurs sont largement corrélés à la présence de chiens et de chats dans les foyers.

~ 79M ANIMAUX DE COMPAGNIE EN FRANCE ~



61% des Français possèdent des animaux de compagnie.



53% des Français ont un chien et/ou un chat ;
29% ont un chien et 39% ont un chat.



Depuis 1976, le nombre total d'animaux de compagnie en France a été multiplié par 2,5 pour atteindre **79 millions**.

Copyright Facco Odoxa

La protection animale

Selon les données de la [Société protectrice des animaux](#), plus de 200 000 chiens et chats sont abandonnés chaque année en France, un niveau qui place le pays parmi les plus touchés en Europe. Dans le même temps, environ 38 000 animaux n'ont pu être pris en charge faute de place dans les refuges.

Une législation contournée ?

Désormais, la loi du 30 novembre 2021 impose un certificat d'engagement et de connaissance, signé au moins sept jours avant l'acquisition d'un animal, afin de limiter les achats impulsifs. Mais selon PAZ, certains salons contourneraient l'esprit du texte, notamment par des certificats antidatés ou délivrés dans des conditions discutables.

Avignon face à un choix politique

L'association interpelle directement la municipalité, demandant au maire de suivre l'exemple de certaines collectivités. À Toulouse, par exemple, la métropole a acté la fin des salons animaliers commerciaux dans ses équipements publics à partir de 2027. À Avignon, aucune décision n'a pour l'heure été annoncée. Mais la tenue de cet événement dans un équipement municipal pose la question de la responsabilité des collectivités au vu de ces pratiques commerciales.

Ecrit par le 18 mai 2026



Copyright PAZ

La fin des salons animaliers ?

« Les salons constituent une vitrine pour un business basé sur la marchandisation des animaux souligne Amandine Sanvisens, co-fondatrice de Paz. Rappelons qu'un salon, c'est un peu une galerie commerciale qui invite au lèche-vitrine en marchandisant les animaux et en les présentant comme des objets de collection (couleurs, tailles, races...). Pendant ce temps, la France est toujours le premier pays en matière d'abandon avec ses refuges pleins à craquer. Les animaux ne sont pas des marchandises ni des attractions à exhiber dans un salon. Provoquer des envies d'acheter des animaux de compagnie alors que la France est le premier pays en termes d'abandon est choquant ! »

Les chiffres de la polémique

200 000 : nombre de chiens et chats abandonnés chaque année en France (SPA) ; 38 000 : animaux non pris en charge faute de place en refuge ; 4 et 5 avril 2026 : dates du salon au Parc Expo d'Avignon ; 7 jours : délai légal obligatoire entre la signature du certificat d'engagement et l'acquisition d'un animal (loi de 2021) ; 2015 : reconnaissance de l'animal comme 'être vivant doué de sensibilité' dans le Code civil ; 2027 : échéance fixée par Toulouse pour interdire les salons animaliers commerciaux dans ses équipements publics.

Le juteux marché des animaux de compagnie

Le marché français des animaux de compagnie pèse 6,8 milliards d'euros et poursuit sa croissance, porté notamment par l'essor des chats, dont la population a progressé de 30 % en dix ans pour atteindre 16,6 millions. Les dépenses restent dominées par l'alimentation, un secteur largement contrôlé par les géants Mars Incorporated (Royal Canin, Pedigree, Whiskas) et Nestlé (Friskies, Felix, Purina), qui concentrent l'essentiel de la production en France.

Écrit par le 18 mai 2026



Copyright Freepik

La PAZ

Fondée en 2017, PAZ (Projet Animaux Zoopolis) se donne pour mission de défendre les intérêts des animaux, sans distinction d'espèces. Les avancées initiées par PAZ [ici](#). En finir avec les salons animaliers [ici](#).

« Nous menons plusieurs campagnes visant la sortie de captivité animale ([ici](#)), rappelle Amandine Sanvisens. Nous avons porté avec détermination et persévérance la demande d'interdiction des animaux dans les cirques (participation aux travaux ministériels du Ministère de l'Écologie depuis 2019, auditions pour la proposition de loi par les rapporteurs du texte), échanges et concertations sur de nombreux dossiers avec des mairies (Rennes, Annecy, Marseille, Montpellier, Lille, Nantes, Saint-Étienne, Nancy...). »

Mireille Hurlin

Ecrit par le 18 mai 2026

Olivier Galzi est officiellement le nouveau maire d'Avignon



Après sa victoire au second tour des dernières élections municipales, Olivier Galzi vient d'être officiellement élu maire d'Avignon lors de la séance d'installation du conseil municipal qui vient de se tenir ce samedi 28 mars. Il est le premier homme à s'asseoir dans le fauteuil de maire depuis le socialiste Guy Ravier en 1995.

Une heure avant le Conseil Municipal, à 10h, ils étaient déjà des centaines d'Avignonnais à faire la queue Place de l' Horloge, en plein mistral, puis au chaud dans la salle du Péristyle pour ne pas rater une minute de cette cérémonie d'installation du nouveau maire. Celle d'Olivier Galzi qui succède à la socialiste Cécile Helle qui la veille, après deux mandats consécutifs, avait fait des adieux émouvants au personnel municipal.

Des têtes connues au sein de la majorité

Dès l'appel des 53 élus, du côté de la majorité on a reconnu quelques têtes, celles de Corinne Chatriot,

Ecrit par le 18 mai 2026

Isabelle Altayrac, Christian Paly, Valérie Wagner, mais aussi l'ancien chauffeur de Marie-Josée Roig, 'Marco' Gonzalez. Sont également là des nouveaux, comme le colonel des pompiers, Jean-Luc Qyeyla, le directeur de théâtre Laurent Rochut, deux anciennes journalistes Simone Vidal et Violeta Lukic. Font aussi partie de l'équipe du nouveau maire, le musicien Vincent Fuchs, créateur de 'Spectacul'Art', l'ancienne magistrate du tribunal judiciaire d'Avignon, Michèle Nesme, un jeune chef d'entreprise Mattéo Boso et la benjamine de 18 ans, Cyrine Blanc, élève du lycée Mistral. Présence remarquée également de Florian Borba Da Costa, qui était dans la majorité de Cécile Helle lors de son premier mandat. C'est le doyen des élus, Claude Le Roy, 78 ans, qui présidait la séance. Et qui en faisant l'appel a 'oublié' une des élus RN, ce que lui a fait remarquer vertement Anne-Sophie Rigault la tête de la liste 'Avignon, en avant !' : « Nous sommes cinq élus et vous en oubliez une, Charline Savreux ».



Crédit : Facebook Ville d'Avignon

Premières escarmouches avec l'opposition

Quand il énumère la liste 'Ensemble et Solidaires' emmenée par le socialiste David Fournier, le doyen bute sur le nom de Zinèbe Haddaoui. Ce qui fera dire à l'écologiste Mouloud Rezouali : « J'espère que quand vous étiez sélectionneur des équipes de foot en Afrique, vous n'écorchiez pas le nom des joueurs ». Réponse de Claude Le Roy, qui a été entraîneur au Cameroun, au Sénégal et au Togo : « Olivier m'a demandé de le rejoindre. Je souhaite que cette mandature soit la plus sereine possible. Ecoute, tolérance, addition d'intelligences et de compétences, voilà ce que nous sommes et nous ferons tout pour le bien-être des Avignonnais. D'ailleurs, aux Antilles, un jour, le poète et homme politique Aimé Cézaire m'avait

Ecrit par le 18 mai 2026

conseillé : 'Restez poreux aux souffles du monde' ».

Autre citation, celle d'Edgar Faure, ancien premier ministre et président de l'Assemblée nationale : « Ce n'est pas la girouette qui tourne, c'est le vent », un aphorisme que certains ont rappelé en ricanant, hier en marge de la cérémonie, en parlant du doyen qui, en 2001 était 5^e sur la liste PS d'Elisabeth Guigou face à Marie-Josée Roig.

« Cécile Helle a eu une attitude exemplaire, républicaine. »

Olivier Galzi

Le nouveau maire prend la parole

Ensuite s'est déroulé le vote pour la tête de l'exécutif municipal. Face à Anne-Sophie Rigault, c'est Olivier Galzi qui a été élu avec 36 votes sur 53. Ceint de son écharpe, applaudi à tout rompre dans la Salle des Fêtes, tout sourire, il a embrassé sa fille et ses parents assis au premier rang, puis [Romain Lautier](#), un des artisans de la victoire finale. Il a alors pris la parole en s'asseyant dans le fauteuil rouge. « C'est avec beaucoup d'émotion et d'humilité que je m'adresse à vous. Je suis là pour répondre à vos attentes, toutes vos attentes, mêmes celles de ceux qui n'ont pas voté pour moi, l'intention est la même. L'avenir d'Avignon ne peut pas passer par la division. Nous devons additionner les forces et les talents et créer des ponts entre les 9 quartiers, au-delà des remparts, de Montfavet à l'Île de la Barthelasse. Nous sommes une communauté de destins. Avignon ce n'est pas qu'un nom, c'est une histoire millénaire, un héritage, une culture, un patrimoine. »

« Les Avignonnais n'ont pas voté pour un rêve mais pour la promesse du bon sens, la sécurité, la propreté et la mobilité, poursuit le nouveau maire de la cité des papes. Il faut savoir faire marche arrière dans le plan de circulation Faubourgs. Avignon doit rayonner loin, comme un phare. Certes, je n'ai pas de baguette magique mais dès aujourd'hui, la campagne est terminée. Le bruit et la fureur ont été rejetés par les citoyens. Place à la ville. Cécile Helle a eu une attitude exemplaire, républicaine, lors de notre rencontre. Je tends la main à l'opposition pour confirmer que je souhaite la sérénité et le bien-être de chacun. Je les défendrai 'Bec et ongles', selon la devise d'Avignon. »

Ecrit par le 18 mai 2026



Crédit : Facebook David Fournier

« Nous défendrons les valeurs de service public, de justice sociale. »

David Fournier

David Fournier, le leader de l'opposition municipale dont la liste a obtenu 11 077 voix, soit 760 de moins qu'Olivier Galzi, lui a succédé au micro. « Les urnes ont parlé. Félicitations pour votre élection. Mais nous aussi, nous sommes légitimes après une campagne rude, inélégante voire diffamante. » Immédiatement hué par une majorité d'Avignonnais présents dans la salle, il ajoute « J'ai été traité d'antisémite alors que je milite à la Licra (Ligue internationale contre le racisme et l'antisémitisme) depuis des décennies, j'ai été accusé de complicité avec des gens qui ont du sang sur les mains, ma maison a été dégradée, j'ai déposé plainte. Le Préfet est sorti de son devoir de réserve en classant notre liste 'Extrême gauche' alors que dans d'autres communes, elles étaient qualifiées d'Union de la gauche. Dans l'opposition, nous serons humbles et garderons l'esprit républicain. Nous voterons les mesures qui vont dans le bon sens, nous défendrons les valeurs de service public, de justice sociale. »

Le nouveau maire lui répond : « Moi aussi j'ai essuyé des attaques, on m'a traité d'islamophobe, de nazi, on a sali ma famille. Ce n'est pas rien ! Pourtant, j'ai décidé de ne pas déposer plainte. Le temps de la ville est venu ».

Ecrit par le 18 mai 2026

« Nous représentons le peuple. »

Mathilde Louvain

Mouloud Rezouli pour les écologistes, à son tour s'est exprimé : « Ici, on n'a pas besoin de 'com' mais de courage. La première injustice sociale c'est l'insécurité, les Avignonnais n'osent plus sortir, ils sont enfermés chez eux. Vous devez renforcer l'ilotage, favoriser la gratuité dans les cantines scolaires, le bien-être animal. » Réponse nette du maire : « Beaucoup d'électeurs de gauche n'ont pas voté pour vous mais pour moi. Mon métier c'est la 'com' et je m'en servirai dans l'intérêt d'Avignon. Nous aussi, nous avons un cœur, nous respirons le même air que vous et que ceux qui souffrent. Et à votre place, moi j'aurais annulé le salon du chiot à Châteaublanc. »

L'élue LFI Mathilde Louvain, qui a fait liste commune au second tour avec le PS, a salué le résultat des élections mais avertit : « Nous représentons le peuple, à ce titre nous serons vigilants dans la défense des droits et des valeurs pour le bien commun ».

« Il faut annuler l'abominable plan faubourgs. »

Anne-Sophie Rigault

Place alors à Anne-Sophie Rigault pour le RN : « La gauche a été sanctionnée dans une ville en ruines. 60% des Avignonnais souhaitent un changement de paradigme, absolument pas une alliance de la honte PS-LFI. La sécurité est la première des libertés, il faut annuler l'abominable plan faubourgs, renforcer le réseau de caméras de vidéoprotection, le nombre d'ilotiers, avoir une vraie politique d'attractivité pour Avignon, en finir avec tous ces rideaux baissés dans le centre-ville. Les Avignonnais ont préféré voter utile. Ils sont notre boussole, nous serons donc une opposition constructive ».

Après ces longues prises de position, second vote [pour l'élection des adjoints](#) (voir détail des adjoints, des conseillers municipaux ainsi que des conseillers municipaux d'opposition en fin d'article) et c'est Corinne Chatriot, commerçante de l'intra-muros, qui se retrouve première adjointe. Le maire a ensuite lu '[La charte de l' élu local](#)', ses droits et devoirs. « Exercer sa fonction avec impartialité, diligence, probité et intégrité. Il veille à prévenir tout conflit d'intérêts, il déclare les dons et avantages qu'il estime d'une valeur supérieure à 150€ dont il a bénéficié en raison de son mandat. »

Ecrit par le 18 mai 2026



Corinne Chatriot, commerçante en centre-ville est la nouvelle première adjointe de la ville d'Avignon et d'Olivier Galzi, nouveau maire de la cité des papes. Crédit : Facebook Ville d'Avignon

Hausse des indemnités des élus et baisse de celle du maire

[L'article L 111-14](#) du code général des collectivités territoriales qui fixe le montant des indemnités a été l'occasion d'une passe d'armes avec Fabrice Tocabens quand le nouveau maire a annoncé qu'il allait augmenter celles des élus de 35%, même s'il abaissait la sienne de 14%. « C'est un message cinglant pour ceux qui ont du mal à boucler leur fin de mois. Avec cet argent, 1M€ en 7 ans de mandat, vous auriez pu engager deux nouveaux policiers municipaux. Nous allons nous y opposer. » Applaudissements des électeurs de gauche dans l'assistance.

« Nous respectons les taux autorisés, nous ne dépassons pas l'enveloppe globale, explique Olivier Galzi. Nous sommes une équipe, un collectif qui va tout donner. Or, nombre de nouveaux élus proviennent de la société civile et ils vont travailler davantage à la mairie dans l'intérêt général des Avignonnais, il est donc normal qu'ils soient rétribués à la juste hauteur de leur engagement ».

Andrée Brunetti





















Écrit par le 18 mai 2026



Crédit : Facebook Ville d'Avignon


















Ecrit par le 18 mai 2026

Les adjoints au maire

 <p>→ Corinne CHATRIOT Adjointe au Maire</p>	 <p>→ Jean-Luc QUEYLA Adjoint au maire</p>	 <p>→ Emmanuelle ROUX-PANIS Adjointe au maire</p>	 <p>→ Michel ADAM Adjoint au maire</p>	 <p>→ Laetitia DOSNE Adjointe au maire</p>	 <p>→ Laurent ROCHUT Adjoint au Maire</p>
 <p>→ Violeta LUKIC Adjointe au Maire</p>	 <p>→ Nicolas DONNADILLE Adjoint au maire</p>	 <p>→ Simone VIDAL Adjointe au maire</p>	 <p>→ Xavier BOURGUE Adjoint au maire</p>	 <p>→ Nezah MOUMMED Adjointe au Maire</p>	 <p>→ Philippe BRUEY Adjoint au maire</p>
 <p>→ Anaïs HAUSMANN Adjointe au maire</p>	 <p>→ Florian BORBA DA COSTA Adjoint au Maire</p>	 <p>→ Djamilla BOURAS Adjointe au Maire</p>	 <p>→ Eric PEYTIÉ Adjoint au maire</p>	 <p>→ Isabelle ALTAYRAC Adjointe au Maire</p>	 <p>→ Bertrand DESSAUD-DELAYE Adjoint au Maire</p>
 <p>→ Michèle NESME Adjointe au Maire</p>	 <p>→ Mattéo BOSO Adjointe au Maire</p>				
















Ecrit par le 18 mai 2026

Les conseillers municipaux

 <p>→ Annabelle VEGA Conseillère Municipale</p>	 <p>→ Viviane SAVOYE Conseillère Municipale</p>	 <p>→ Christian PALLY Conseiller Municipal</p>	 <p>→ Valérie WAGNER Conseillère Municipale</p>	 <p>→ Thierry DOSNE Conseiller Municipal</p>	 <p>→ Virginie ISSAUTIER-NOC... Conseillère Municipale</p>
 <p>→ Michael MC MANUS-SC... Conseiller municipal</p>	 <p>→ Samira HAMOUSSA Conseillère municipale</p>	 <p>→ Thierry MARTINES Conseiller municipal</p>	 <p>→ Vincent FUCHS Conseiller municipal</p>	 <p>→ Emmanuelle SOKOLOWSKI Conseillère municipale</p>	 <p>→ Matthias PAPET Conseiller municipal</p>
 <p>→ Cyrine BLANC Conseillère municipale</p>	 <p>→ Marc GONZALEZ Conseiller municipal</p>	 <p>→ Corinne MOULIN Conseillère municipale</p>	 <p>→ Claude LE ROY Conseiller municipal</p>	 <p>→ Amandine MARQUIS Conseillère municipale</p>	

Ecrit par le 18 mai 2026

Les conseillers municipaux d'opposition

 <p>→ David FOURNIER Conseiller municipal</p>	 <p>→ Maryline CROYET Conseillère municipale</p>	 <p>→ Rémy BLANC Conseiller municipal</p>	 <p>→ Mathilde LOUVAIN Conseillère municipale</p>	 <p>→ Mouloud REZOUALI Conseiller municipal</p>	 <p>→ Marie-Anne BERTRAND Conseillère municipale</p>
 <p>→ Oukacha RTILI Conseiller municipal</p>	 <p>→ Zinèbe HADDAOUI Conseillère municipale</p>	 <p>→ Fabrice TOCABENS Conseiller municipal</p>	 <p>→ Anne GAGNIARD Conseillère municipale</p>	 <p>→ Anne-Sophie RIGALT Conseillère municipale</p>	 <p>→ Philippe GRIMAUD Conseiller municipal</p>
 <p>→ Murielle MAGDELEINE Conseillère municipale</p>	 <p>→ Philippe CARLES Conseiller municipal</p>	 <p>→ Charline SAVREUX Conseillère municipale</p>			

Cécile Helle reçoit Olivier Galzi, le futur maire d'Avignon

Ecrit par le 18 mai 2026



Ayant tenu parole, Cécile Helle, maire d'Avignon, n'a pas brigué un 3^e mandat comme [elle s'y était engagée en février 2025](#). C'est donc en spectatrice attentive qu'elle a assisté à cette élection municipale remportée dans la cité des papes par [le DVD Olivier Galzi](#).

Bien qu'elle n'ait officiellement pas désigné de successeur, la maire sortante n'est toutefois pas restée inactive durant la campagne. Elle a ainsi soutenu son adjoint socialiste [David Fournier](#) lors de ses derniers meeting. Après les retraits des membres de la majorité municipale [Joël Peyre](#) et [Paul-Roger Gontard](#), c'est ce dernier qui devait porter l'héritage municipal des deux précédents mandats. Peine perdue, puisque c'est finalement l'ancien présentateur vedette qui prend les clefs de l'hôtel de ville.

Le 1^{er} maire du XXI^e siècle

Dans l'esprit des valeurs républicaines et démocratiques qui a toujours animé sa conduite, Cécile Helle vient de recevoir Olivier Galzi afin d'évoquer ce changement de mandature ainsi que les grands dossiers de la ville.

Pour sa part, sauf surprise, Olivier Galzi devrait être élu maire par la nouvelle majorité lors du premier conseil municipal qui se déroulera ce samedi 28 mars à partir de 11h dans la salle des fêtes de la mairie.

Ecrit par le 18 mai 2026

Cela sera la première fois qu'un homme sera maire de la cité des papes au XXI^e siècle. En effet, depuis 1995, date à laquelle Marie-Josée Roig (alors RPR et [décédée en août 2024](#)) avait ravi la ville au socialiste Guy Ravier, ce sont toujours des femmes qui ont été dans le fauteuil de maire durant ce millénaire.

Outre la désignation du maire, cette séance permettra également de fixer le nombre d'adjoints ainsi que de les élire. Les autres délibérations de ce conseil d'installation concerneront les délégations d'attribution du conseil municipal au maire ainsi que la fixation des indemnités de fonction des élus.

[Municipales : Olivier Galzi vainqueur à Avignon, fin de la Bompardie à Orange et percée du RN en Vaucluse](#)

Grand Avignon : le 3^e tour a déjà commencé

Ecrit par le 18 mai 2026



Qui pour succéder à Joël Guin, le président sortant ? Si le résultat d'Avignon sera déterminant afin de désigner le futur 'patron' de l'agglomération de la cité des papes, on y voit plus clair depuis le 1^{er} tour de ces municipales 2026. En effet, on connaît déjà le nombre de représentants pour 14 des 16 communes membres de l'intercommunalité.

Président de la Communauté d'agglomération du Grand Avignon, Joël Guin, maire de Vedène, avait déjà annoncé depuis quelques mois qu'il ne briguerait pas un nouveau mandat à la tête de l'intercommunalité. Réélu dimanche dernier dès le 1^{er} tour avec 52,36% des suffrages exprimés, il se consacrera donc principalement à sa commune comme il l'avait promis. Sa succession est donc ouverte.

14 communes sur 16

S'il est encore trop tôt pour connaître l'identité du futur président ou présidente de cette agglomération de près de 200 000 habitants, les résultats du premier tour des élections municipales de mars 2026 permettent déjà toutefois de dresser les profils potentiels du futur patron de l'agglomération. En effet, on connaît déjà la répartition des conseillers communautaires dans 14 des 16 communes membres constituant le territoire du Grand Avignon. Seules manquent à l'appel les villes d'Avignon et Saint-Saturnin-lès-Avignon qui revoteront dimanche prochain pour élire leur maire, mais surtout leurs représentants au sein du Grand Avignon.

37 conseillers communautaires déjà élus

Ecrit par le 18 mai 2026

A ce jour donc, 37 conseillers, sur les 73 que comptent le futur conseil communautaire du Grand Avignon, ont déjà été désignés. Cela représente plus de la majorité des élus de l'agglomération : 6 pour Le Pontet, 4 pour Villeneuve-lès-Avignon et Vedène, 3 pour Entraigues-sur-la-Sorgue, Les Angles, Morières-lès-Avignon et Rochefort-du-Gard, 2 pour Caumont-sur-Durance, Pujaut, Roquemaure et Velleron ainsi que 1 pour Jonquerettes, Sauveterre et Saze.

Par ailleurs, dans les communes où plusieurs listes se sont présentées, le quota des conseillers communautaires intègre les élus d'opposition ayant réalisé les meilleures scores. C'est le cas au Pontet où la majorité RN du maire sortant Joris Hébrard recueille 5 des 6 sièges, le dernier siège étant attribué à la liste de Jean-Firmin Bardisa (DIV).

Même cas de figure à Morières-lès-Avignon (2 sièges pour la liste RN de Grégoire Souque et 1 pour son opposante la DVG Annick Dubois) et Vedène avec 3 sièges pour la majorité de Joël Guin (DVD) et 1 pour la liste RN. Pour les autres villes, la liste arrivée en tête rafle la totalité des sièges attribués à la commune.

Quels clefs de répartition pour l'agglomération ?

A l'instant 'T' (voir tableau ci-dessous), si l'on se réfère à la couleur politique des élus de l'agglomération, l'assemblée communautaire est constituée de 13 représentants divers droite (DVD), 8 RN (Rassemblement national), 6 divers gauche (DVG), 5 divers (DIV) ainsi que 5 sans étiquette (SE).

Si l'on prend en compte les frontières administratives, le Grand Avignon dispose déjà de 17 élus provenant de communes vauclusiennes et 15 issus des villes gardoises. Pour ces dernières, ce nombre n'augmentera plus puisque les deux seules communes 'manquantes' sont vauclusiennes.

Les représentants des communes déjà élus au conseil communautaire du Grand Avignon*

Commune	Nombre de siège	Répartition
Caumont-sur-Durance	2	2 DIV
Entraigues-sur-la-Sorgue	3	3 DVG
Jonquerettes	1	1 SE
Le Pontet	6	5 RN + 1 DIV
Les Angles	3	3 DVD
Morières-lès-Avignon	3	2 RN + 1 DVG
Pujaut	2	2 DIV
Rochefort-du-Gard	3	3 DVD
Roquemaure	2	2 DVG
Sauveterre	1	1 SE
Saze	1	1 SE
Vedène	4	3 DVD + 1 RN
Villeneuve-lès-Avignon	4	4 DVD
Velleron	2	2 SE

*A l'issue du 1^{er} tour des élections municipales du dimanche 15 mars 2026. Crédit : Echo du mardi

Ecrit par le 18 mai 2026

A Saint-Saturnin-lès-Avignon, le retrait de Josiane Coste (DIV) et son ralliement à la liste de Sylvain Penalva (DIV) arrivée en tête au 1^{er} tour avec 40,63% des voix, décante cette triangulaire. Quoi qu'il arrive de toute façon dans ce duel avec Chantal Bonnefoux (45,60% des suffrages dimanche dernier), la commune de plus de 5 200 habitants ne disposera que 2 sièges à l'agglomération. Cela pourrait toutefois être déterminant si le scrutin pour la présidence du Grand Avignon s'avérait particulièrement serré. Sans faire injure à 'Saint-Sat' cependant, c'est plutôt du côté d'Avignon que se jouera le sort de cette élection intercommunale que l'on qualifie souvent de '3^e tour des municipales'. Et ce d'autant plus que les 3 candidats encore en lice dans la cité des papes avaient confirmé [lors du débat de 1^{er} tour de nos confrères de La Provence](#), qu'ils ambitionnaient tous de briguer la présidence de l'agglomération.

Combien d'élus communautaires pour les oppositions ?

Dans la cité des papes plusieurs scénarii sont envisageables concernant la répartition des futurs conseillers communautaires. En effet, celui qui remportera [la triangulaire de dimanche prochain](#) se verra automatiquement attribuer 17 des 34 sièges de la ville au sein du Grand Avignon.

Ensuite, selon [l'article L262 du code des collectivités territoriales](#), « les autres sièges sont répartis entre toutes les listes à la représentation proportionnelle suivant la règle de la plus forte moyenne ».

Par exemple, si l'on prend pour base [les résultats du sondage](#) Ifop pour La Provence en partenariat avec Ici Vaucluse et L'Echo du mardi que nous avons publié dans nos colonnes le 20 février dernier pour calculer cette répartition, avec 39% la liste Fournier-Louvain obtiendrait 7 sièges supplémentaires, celle d'Olivier Galzi (créditée de 35%) aurait 5 ou 6 sièges et celle de la RN Anne-Sophie-Rigault 4 ou 5 sièges.

La cité des papes isolée ou faiseur de roi ?

Dans tous les cas, la future majorité municipale pourrait tabler sur 24 sièges au sein du Grand Avignon alors que ses opposants compteraient 5 élus environ chacun. Une répartition qui pourrait légèrement fluctuer dans un sens ou dans l'autre si les résultats sont plus ou moins serrés.

Premier cas de figure : si Anne-Sophie-Rigault est élu, le RN pourrait potentiellement mobiliser ses 24 élus avignonnais ainsi que les 8 conseillers Rassemblement national déjà élus. Avec 32 élus, cela ne serait pas suffisant pour prendre la présidence mais le parti de Marine Le Pen constituerait tout de même la première force politique de l'agglomération.

Deuxième cas de figure : le duo du Socialiste David Fournier et de la LFI Mathilde Louvain l'emporte. Même si le contingent des 24 conseillers communautaires avignonnais représentera un tiers de l'assemblée intercommunale, la majorité de gauche devrait avoir du mal à rallier la totalité des 6 élus divers gauche ainsi qu'une frange de la dizaine de maires et d'élus sans étiquette ou divers.

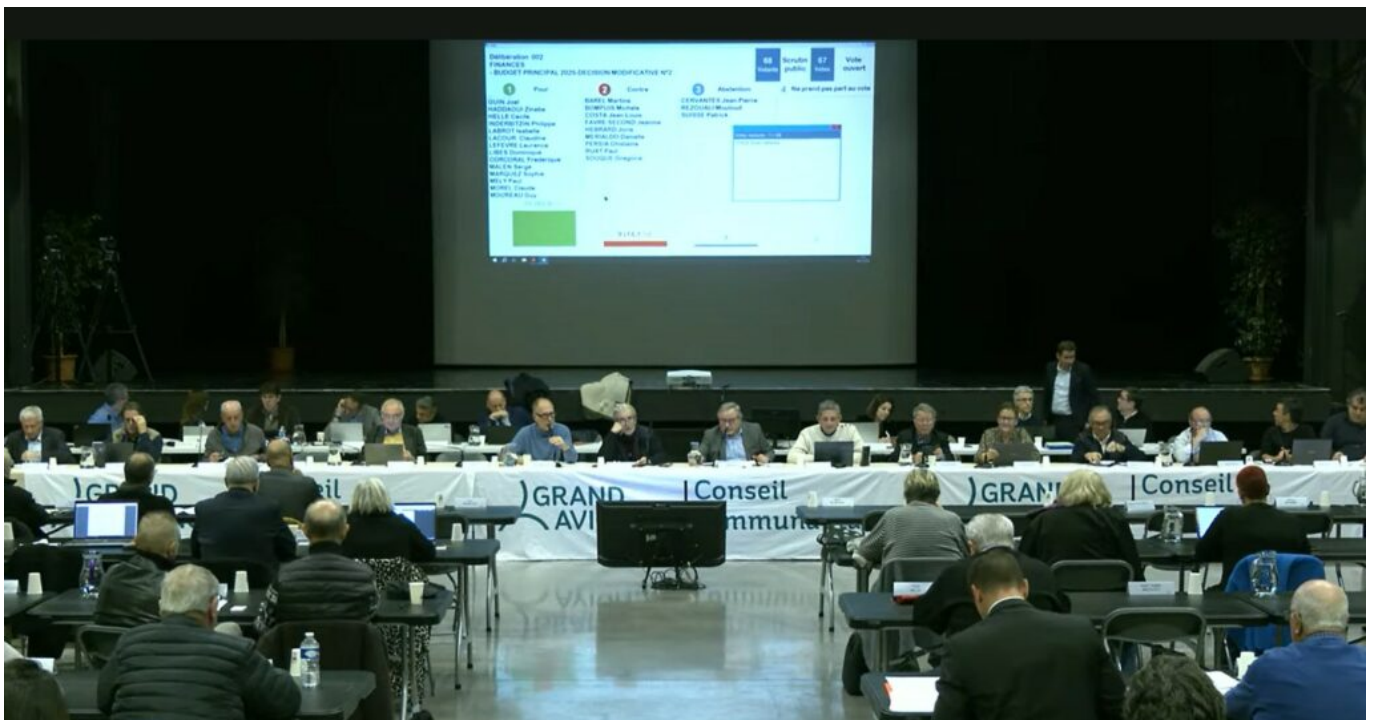
Comme en 2020, où le 'tout sauf Cécile Helle' l'avait emporté, prouvant que cette élection se joue davantage dans l'opposition 'ville centre vs ruralité' que sur les étiquettes politiques, le rejet de la conflictualisation permanente voulue par LFI devrait renforcer encore se fossé avec les communes périphériques.

Troisième cas de figure : victoire du divers droite Olivier Galzi. Avec 24 élus au Grand Avignon, c'est certainement lui qui disposerait du plus grand potentiel concernant un éventuel soutien avec les 13 élus DVD déjà désigné. Ni extrême droite, ni extrême gauche, il pourrait également séduire d'autres élus sans

Écrit par le 18 mai 2026

étiquette ou divers. Dans tous les cas, c'est assurément lui qui a le plus de chance de remettre Avignon au centre de l'agglomération.

Pas sûr que cela soit néanmoins suffisant. En effet, comme nous l'écrivions plus haut cette élection intercommunale échappe bien souvent au logique politique. Pour preuve, c'est d'un DVD qu'est venu l'une des attaques les plus virulentes contre l'ancien journaliste-candidat. Comme le relate Jean-François Garcin dans les colonnes de Vaucluse Matin, Joël Guin venu soutenir David Fournier la semaine dernière lors du meeting du candidat socialiste, aurait fait part de sa volonté de s'opposer à Olivier Galzi s'il devenait maire d'Avignon. Suffisamment pour revenir sur sa parole et tenter reprendre les rênes de l'agglomération ? L'idée ne semble pas exclue confirme également notre confrère Florent de Corbier du quotidien La Marseillaise dans son édition du 12 mars.



Qui pour succéder à Joël Guin à la présidence de l'agglomération ? Crédit : Grand Avignon

Les outsiders

Parmi 14 maires déjà élus, personne ne s'est encore ouvertement positionné : c'est 'wait and see' en attendant la fumée blanche qui s'élèvera de l'hôtel de ville d'Avignon dès dimanche soir prochain pour savoir qu'elles sont les chances que la cité des papes reprenne le Grand Avignon.

Ce n'est qu'à ce moment-là que nous saurons si Joël Guin repartira pour un tour. Le tour de trop ? Peut-être qu'après Jean-Marc Roubaud, c'est du côté du Gard qu'il faudra se tourner à nouveau pour désigner le nouveau patron de l'agglomération, ou plutôt une patronne ? Pascale Bories, maire de Villeneuve-lès-Avignon et présidente du Scot du bassin de vie, est évoquée mais là-encore, pas sûr qu'elle fasse le plein de voix y compris côté gardois.

A moins que ce ne soit un maire consensuel, tout aussi efficace que discret, qui sans faire campagne

Ecrit par le 18 mai 2026

s'impose pour prendre les rênes de ce territoire où se joue notamment notre avenir en termes de mobilité (avec Tecelys dont la gestion est actuellement passée au crible par la chambre régionale des comptes), de développement économique et d'emploi, de gestion et de ramassage des déchets, d'environnement ou bien encore de politique de la ville et de logement.

Pour beaucoup, un tel profil existerait dans le Grand Avignon. Philippe Armengol, le très apprécié maire de Velleron ?

(Vidéo) Municipales : La Provence ravive la démocratie en Vaucluse



Cette exercice démocratique a malheureusement tendance à disparaître avec le temps, surtout localement. Nos confrères de [La Provence](#) ont pourtant décidé de relever le défi : proposer plusieurs

Ecrit par le 18 mai 2026

débats entre les candidats à l'occasion des prochaines élections municipales des 15 et 22 mars prochains. En tout, le quotidien régional a prévu d'organiser une trentaine de débat sur son territoire dont 6 en Vaucluse. Après l'Isle-sur-la-Sorgue, Cavaillon, Orange, Carpentras et bientôt Pertuis (le lundi 9 mars), c'est ce mercredi 4 mars à Avignon que La Provence a réuni les 6 prétendants à [la succession de Cécile Helle](#), la maire de la cité des papes qui ne se représente pas.



Crédit : Jérôme Rey/La Provence

Plus de 3 heures de débat

Réunis dans [la salle de Confluence](#) située en Courtine, Stéphan Fiori (DVD), David, Fournier (PS), Olivier Galzi (DVD), Stéphane Geslin (EXG), Mathilde Louvain (LFI) et Anne-Sophie Rigault (RN) [ont débattu pendant près de 3 heures](#) (à retrouver en intégralité en vidéo en fin d'article). Dans ce cadre, les candidats avignonnais ont répondu aux questions d'[Olivier Biscaye](#), directeur de la rédaction de La Provence, et [Jonathan Sollier](#), journaliste politique de La Provence à Avignon, sur les thèmes de la mobilité, de la sécurité, de la transition écologique ainsi que de l'attractivité, le commerce et la culture. En fin de débat, les candidats ont ensuite pu répondre à une quinzaine de questions directement posées par des personnes du public.

Écrit par le 18 mai 2026

« La démocratie a tout à gagner à créer une prise directe avec le citoyen. »

Les candidats et le public montrent l'exemple

Plus de 700 personnes s'étaient déplacées pour assister à ce rendez-vous politique, preuve de l'engouement des avignonnais pour ce moment de démocratie participative directe. Cette fréquentation valide également la stratégie de La Provence de réinvestir l'espace public médiatique en 'créant' aussi l'actualité.

Autre grande satisfaction de la soirée, la très bonne tenue des débats. Si les candidats ont distribué quelques 'punchlines' plus ou moins bien senties, l'ensemble s'est déroulé de manière particulièrement respectueuse.

Même chose dans le public qui a su parfois réagir (la politique reste une histoire de passion heureusement), tout en restant dans les limites de la modération.

Le débat de La Provence prouve en tout cas que la démocratie a tout à gagner à créer une prise directe avec le citoyen plutôt qu'à laisser le champs libre aux 'rageux' et autres 'trolls' qui hystérisent anonymement la parole politique sur les réseaux sociaux et autres blogs...

L.G.